



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE : RÉSOLUMENT ENGAGÉ POUR LE CLIMAT

Mont-Saint-Hilaire, le 4 septembre 2024 - Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 3 septembre dernier, son programme triennal d'immobilisations (PTI) d'une valeur de 64,7 M\$ pour les années 2025 à 2027, dont 18,5 M\$ pour l'année 2025. Ce dernier, orienté par la pérennité de ses actifs, la planification stratégique et la mise en œuvre du Plan climat confirment les intentions du conseil quant aux projets et aux investissements qu'il souhaite réaliser.

Plus concrètement, pour l'année à venir, c'est plus de 14,3 M\$ qui serviront à financer des travaux prévus en 2025 par le service de l'ingénierie. Il y aura, notamment, la réfection des rues Grenier, Chénier et du Parc ainsi que la phase 2 de la rue Lévis. Dans une volonté de faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de mobilité active, le conseil municipal investira massivement en 2025-2026 dans des aménagements favorisant le transport actif sur la 116, entre le viaduc ferroviaire et la rue du Massif, tandis que la deuxième phase se poursuivra sur la 116 entre les rues du Massif et des Bernaches. La ville continuera également d'investir dans ses programmes annuels de réhabilitation d'égouts sanitaires, de réfection de ponceaux, de remplacement de bordures, de trottoirs et de pavage.

En 2025, les parcs et espaces verts bénéficieront de 3,2 M\$, pour permettre l'aménagement et l'amélioration de sentiers pédestres, l'accès à la rivière, l'aménagement du parc des Vétérans, la mise à niveau de l'éclairage de terrains sportifs ainsi que la réfection de la surface synthétique de soccer. De plus, les efforts pour l'acquisition et la protection des milieux naturels se poursuivront avec un investissement minimal de 50 k\$ qui sera affecté à la réserve financière prévue à cette fin.

L'adoption du PTI devancée

Le travail colossal accompli par les membres du conseil municipal à présenter et à adopter le PTI plus tôt dans l'année facilite la planification à long terme des projets futurs de la Ville et maximise l'obtention de subventions. Notons d'ailleurs que des 64 M\$ d'investissements inscrits à ce PTI, 19 M\$ de financement seront issus de différents programmes de subventions.

« Les choix faits en investissement dans ce PTI permettront de concrétiser plusieurs initiatives s'inscrivant notamment dans le Plan climat. Encore une fois, nous sommes fiers de travailler à la préservation de notre qualité de vie et à celle des générations futures », conclut M. Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

Pour connaître l'ensemble des projets inscrits au PTI 2025-2026-2027, consultez notre site Internet au villemsh.ca.



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. En mode 100 % solution, elle passe à l'action pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. La ville s'assure ainsi de mettre en œuvre des projets visant à réduire l'impact environnemental, pour une économie plus sobre, circulaire et écologique.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca